

Neuchâtel, Le 5 mai 2021

La rue de l'Orangerie se fera encore plus belle cet été !

La rue reliant l'Hôtel DuPeyrou au Jardin anglais reprendra des couleurs estivales. De l'Ascension à fin septembre, la rue de l'Orangerie sera en sens unique sud - nord la journée et fermée le soir dès 18h à tout trafic motorisé. Ce dernier sera invité à emprunter la ruelle du Port, entre le faubourg de l'Hôpital et le faubourg du Lac, sens nord-sud. Cette mesure vise à rendre à cette petite rue son charme bucolique entre les deux faubourgs, avec notamment du mobilier urbain et paysager et une terrasse.

L'été dernier, les autorités de la Ville de Neuchâtel avaient rendu la rue entièrement piétonne, avec le même objectif d'atténuer le bruit de la route et d'offrir une expérience de convivialité de quartier aux riverain-e-s. Un sondage mené auprès de ces dernier-e-s a montré que l'idée a été appréciée de manière générale, mais une majorité a estimé qu'il conviendrait de laisser une voie de passage au trafic.

Cycles bienvenus

C'est pourquoi la Ville, en concertation avec les habitant-e-s et les acteurs-trices du commerce local, réédite l'expérience en conservant le trafic sud-nord en journée. La moitié ouest de la rue sera dès lors transformée en espace de cheminement et de détente, avec l'installation d'arbustes, d'une terrasse et d'une borne de vélo en libre-service. Cycles et autres véhicules non motorisés seront d'ailleurs les bienvenus dans les deux sens, dans le respect mutuel qui convient aux espaces partagés. « *Nous souhaitons ainsi favoriser la convivialité et les modes de transports doux le long d'une rue qui relie deux jardins appréciés de la population* », relève Didier Boillat, conseiller communal en charge de la Sécurité.

Les automobilistes qui empruntent le faubourg de l'Hôpital seront invité-e-s à emprunter la ruelle du Port, ouverte au trafic à sens unique du nord au sud. Cette ruelle sera de nouveau interdite à la circulation début octobre, quand la rue de l'Orangerie redeviendra un axe à double sens pour le trafic.

Une évaluation sera faite en fin d'année pour déterminer si l'expérience répond aux attentes du quartier.

Ville de Neuchâtel

Renseignements complémentaires :

Didier Boillat, conseiller communal, Dicastère du développement technologique, de l'agglomération, de la sécurité et des finances (DTASF), 032 717 71 02

Samuel Monbaron, secrétaire général du DTASF, 032 717 56 02

